

KTND 1.5% Microbicide

MICROBICIDE À RECIRCULATION D'EAU ET REFROIDISSEMENT DE TOUR

INDUSTRIEL

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

NO D'HOMOLOGATION: 26556
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARANTIE:

5-Chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one 1,13 %
2-Méthyl-4-isothiazolin-3-one 0,37 %

AVERTISSEMENT



CORROSIF

SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

NE PAS UTILISER DANS LES SYSTÈMES D'EAU POTABLE

CONTENU NET: Kilogrammes

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX: Ce produit est toxique pour les poissons et d'autres organismes aquatiques. Il faut éviter de l'utiliser dans des conditions susceptibles de mener à son introduction dans les lacs, les cours d'eau, les étangs, les estuaires, les mers ou d'autres plans d'eau, en contravention de la réglementation fédérale ou provinciale. Il faudrait prendre connaissance des exigences législatives applicables avant d'utiliser ce produit. Ne pas contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou éliminant les eaux.

Laboratoires Buckman du Canada ltée
351, rue Joseph-Carrier, Vaudreuil-Dorion, (Québec) J7V 5V5

TÉLÉPHONE D'URGENCE 24 HEURES:
1-450-424-4404

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

MODE D'EMPLOI:

PASTEURISATEURS DE BRASSERIES ET SYSTÈMES DE RECHAUFFAGE DE CANETTES

Pour le contrôle des bactéries, des algues, et des moisissures dans les pasteurisateurs de brasseries et systèmes de réchauffage de canettes, on devrait ajouter le KTND 1.5% microbicide à un endroit dans le système où l'on peut être sûr qu'il se mélangera uniformément. Après l'usage de KTND 1.5% microbicide, employer un cycle de rinçage complet avec l'eau potable fraîche.

DOSAGE INITIAL: Lorsque le système est visiblement sale, ajouter 148 à 883 ppm de KTND 1.5% microbicide (1,48 à 8,83 Kg ou 1,45 L à 8,65 L de KTND 1.5% microbicide par 10 tonnes d'eau dans le système). Répétez le traitement jusqu'à ce que le contrôle soit obtenu.

DOSAGE SUBSÉQUENT: Après avoir atteint le contrôle, appliquer 35 à 219 ppm de KTND 1.5% microbicide (0,35 à 2,19 Kg ou 0,343 à 2,15 L pour 10 tonnes d'eau dans le système) chaque semaine ou selon le besoin pour maintenir le contrôle. Les systèmes extrêmement sales devraient être nettoyés avant le traitement initial.

TOURS DE REFROIDISSEMENT

KTND 1.5% microbicide est recommandé pour l'enlèvement des moisissures des tours sales. Ajouter 0,33 à 8,67 Kg de KTND 1.5% microbicide tel que fourni pour 10 tonnes d'eau dans le système (équivalent à environ 0,5 à 13 ppm de matière active). Il faudrait répéter ce dosage 2 à 3 fois par semaine jusqu'à ce que la saleté ait été réduite à un niveau acceptable, établissant ainsi un contrôle microbien.

POINT D'ADDITION: KTND 1.5% microbicide devrait être ajouté au bassin, aux boîtes de distribution, ou à tout autre point où il pourra se disperser rapidement et uniformément dans l'ensemble du système.

SYSTÈMES DE LAVEURS D'AIR

Ajouter au puisard de laveur d'air ou au puisard de réfrigération de l'eau, pour s'assurer d'un mélange uniforme, 4,20 à 16,43 Kg de KTND 1.5% microbicide (équivalent à 6,3 à 24,6 ppm de matière active) pour 10,000 litres d'eau dans le système, suivant la gravité de la contamination pour contrôler les bactéries, les champignons ou les algues, qui provoquent la pollution dans les systèmes de laveurs d'air industriels.

MÉTHODE À INTERMITTENCE OU PAR COUPS:

DOSAGE INITIAL: Lorsque le système est visiblement contaminé, ajouter de 1,51 à 8,95 kg de KTND 1.5% microbicide (l'équivalent de 2,22 à 13,4 ppm de matière active) pour 10 000 litres d'eau dans le système. Répéter jusqu'à le contrôle soit obtenu.

DOSAGE SUBSÉQUENT: Lorsque le contrôle microbien est évident, ajouter de 0,36 à 2,23 kg de KTND 1.5% microbicide (l'équivalent de 0,53 à 3,29 ppm de matière active) pour 10 000 litres d'eau, par semaine ou au besoin pour maintenir le contrôle.

MÉTHODE D'ALIMENTATION EN CONTINU:

DOSAGE INITIAL: Lorsque le système est tout juste visiblement contaminé, ajouter de 1,5l à 8,95 kg de KTND 1.5% microbicide (l'équivalent de 2,22 à 13,4 ppm de matière active) pour 10 000 litres d'eau dans le système.

DOSAGE SUBSÉQUENT: Maintenir ce traitement en ajoutant une alimentation continue de 0,36 à 2,23 kg de KTND 1.5% microbicide (l'équivalent de 0,53 à 3,29 ppm de matière active) pour 10 000 litres **D'EAU DE REMPLACEMENT**.

Les systèmes extrêmement sales devraient être nettoyés avant le traitement initial.

(Remarque: Destiné à une utilisation dans les systèmes de laveurs d'air industriels qui maintiennent des éléments d'élimination des brumes.)

PRÉCAUTIONS

DANGER GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

DANGER - CORROSIF POUR LES YEUX ET CAUSE DES BRÛLURES À LA PEAU. PEUT CAUSER UNE RÉACTION ALLERGIQUE CUTANÉE. PEUT ÊTRE FATAL SI INGÉRÉ OU ABSORBÉ PAR LA PEAU. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas ingérer. Éviter de respirer les vapeurs ou les brumes de pulvérisation. Laver la peau à fond avec du savon et de l'eau après avoir la manipulation du produit. Retirer les vêtements contaminés, et les laver séparément des autres vêtements avant de les porter à nouveau. Jeter les vêtements ou autres matériels absorbants qui ont été trempés ou fortement contaminés avec ce produit. Les utilisateurs doivent enlever leur équipement de protection individuelle (EPI) immédiatement après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Suivre les instructions du fabricant pour le nettoyage et l'entretien de l'EPI. Si aucune instruction existe, utiliser un détergent et de l'eau chaude. Garder et laver les EPI séparément des autres lessives. Porter un pantalon long, une chemise à manches longues, des gants résistant aux produits chimiques, un respirateur complet approuvé par le NIOSH et un tablier résistant aux produits chimiques lors du mélange, du chargement, du nettoyage et des réparations.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

Contact des yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Contact de la peau ou vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Un lavage gastrique pourrait causer des lésions aux muqueuses et est donc déconseillé. Des mesures pour traiter un choc circulatoire, une dépression respiratoire ou des convulsions pourraient être nécessaires.

Les brûlures de la peau peuvent être retardées pour quelques heures.

ENTREPOSAGE:

Éviter toute contamination de l'eau, de la nourriture pour les humains et pour les animaux durant l'entreposage ou l'élimination. Le déchargement à ciel ouvert est interdit. Ne pas réutiliser le récipient vide s'il est en plastique.

ÉLIMINATION

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

1) Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au site de traitement.

2) Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Conenants remplissables

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))